

FR Manuel d'utilisation

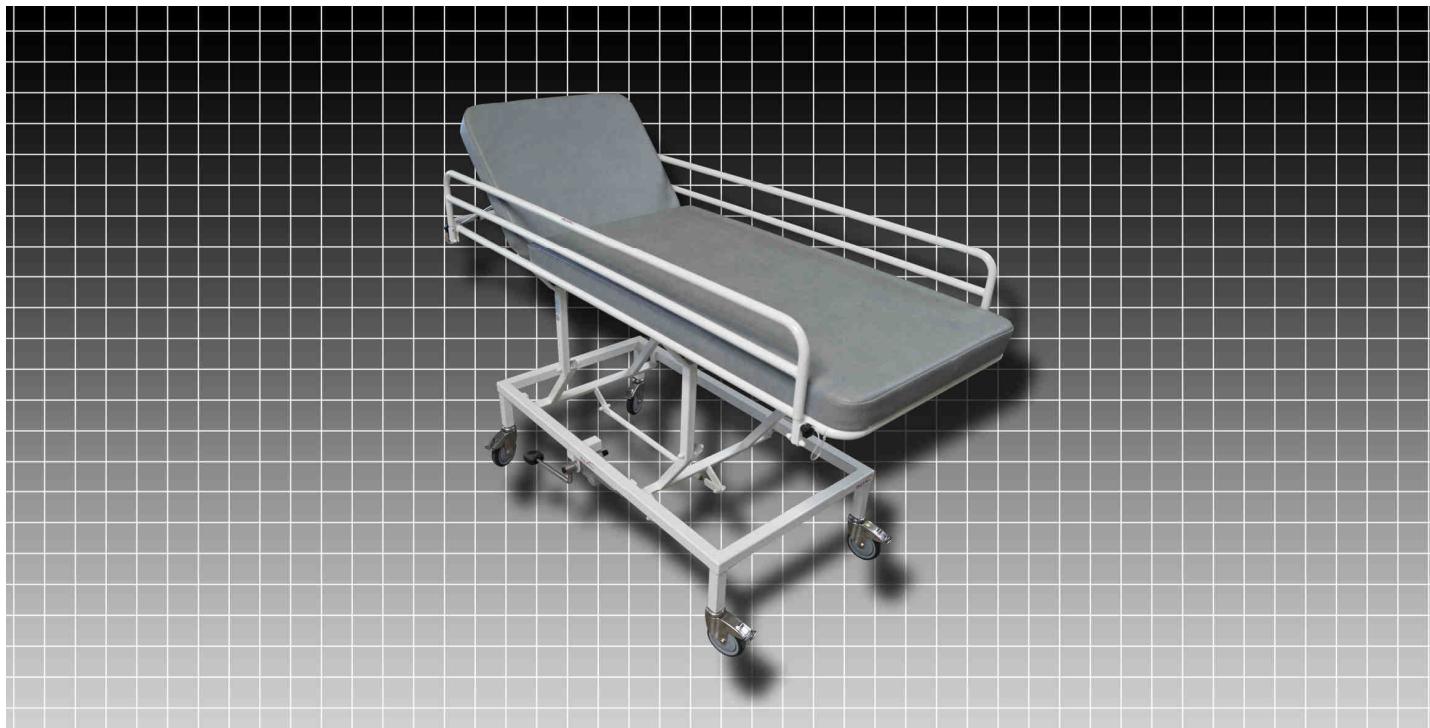


TABLE D'HABILLAGE à hauteur variable hydraulique

AMBRE

7724.00

CE



AVERTISSEMENT

**IL EST IMPERATIF DE LIRE LA NOTICE D'UTILISATION AVANT LA MISE EN
SERVICE DE VOTRE TABLE D'HABILLAGE**

SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES	PAGES
AVANT PROPOS	
TERMES UTILISES DANS CE MANUEL D'UTILISATION	2
ETIQUETTAGE DU DISPOSITIF MEDICAL	2

UTILISATION PREVUE	3

DUREE DE VIE DE L'EQUIPEMENT	3

CONSIGNES DE SECURITE ET AVERTISSEMENTS	4

DESCRIPTION	5

DIMENSIONS	5

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	6

FONCTIONNEMENT	
MONTEE/DESCENTE	7
BARRIERES DE SECURITE	7
DOSSIER RABATTABLE	7

NETTOYAGE ET DESINFECTION	
RANGEMENT ET PRE-NETTOYAGE	8
NETTOYAGE	8
RINCAGE INTERMEDIAIRE	8
DESINFECTION	8
RINCAGE FINAL	9
SECHAGE	9

CONTROLE PERIODIQUE	10

CARNET DE BORD	11

AVANT PROPOS

TERMES UTILISES DANS CE MANUEL D'UTILISATION :

AVERTISSEMENT !

Ceci est un avertissement de sécurité. Toute incompréhension ou non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures pour l'opérateur ou le patient.

ATTENTION !

Le non-respect des instructions peut entraîner des dommages ou dysfonctionnements sur l'équipement.

NOTE

Informations utiles sur le fonctionnement. N'affecte pas la sécurité.

ETIQUETTAGE DU DISPOSITIF MEDICAL



Ce logo indique le nom et l'adresse du fabricant.



Ce logo indique la date de fabrication de l'équipement.

REF

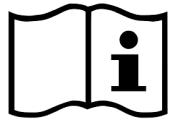
Ce logo indique la référence de l'équipement.

SN

ou

LOT

Ces logos indiquent le numéro de série ou numéro de lot de l'équipement.



Ce logo indique que l'utilisateur doit lire le manuel d'utilisation avant mise en service.

UTILISATION PREVUE

Cette table d'habillage est destinée au transfert et à l'habillage des patients.

La table d'habillage est prévue pour être utilisée dans les milieux institutionnels tels que Hôpitaux, Maisons de retraite, Maisons d'accueil spécialisés, E.H.P.A.D., etc...

La table d'habillage est destinée à un usage intérieur uniquement.

La table d'habillage à hauteur variable a une capacité de charge de 135kg maxi.

Nous dégageons toute responsabilité si le produit est utilisé, modifié ou assemblé sans respecter les prescriptions du manuel d'utilisation.

Toute utilisation de la table d'habillage doit être effectuée par des personnes habilités et qualifiées ayant préalablement pris connaissance du manuel d'utilisation ainsi que des avertissements.

! Nous dégageons toute responsabilité si le produit est utilisé, modifié ou assemblé sans respecter les prescriptions du manuel d'utilisation.

DUREE DE VIE DE L'EQUIPEMENT

Les tables d'habillage AMBRE sont prévues pour avoir une durée de vie de 10 ans.

CONSIGNES DE SECURITE ET AVERTISSEMENTS

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser l'appareil dans un environnement riche en oxygène ou proche de produits inflammables !

AVERTISSEMENT

Ne jamais laissez le patient sans surveillance !

AVERTISSEMENT

Ne jamais dépasser la capacité de charge maximale d'utilisation !

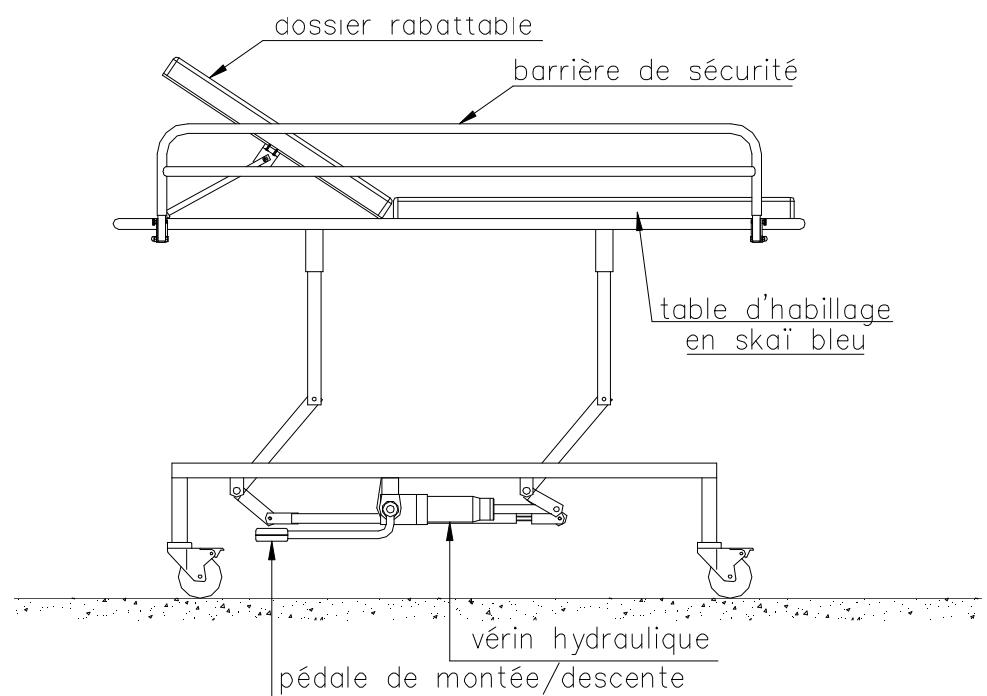
AVERTISSEMENT !

Vérifier que les barrières de sécurité soient verrouillées pour éviter toute chute du patient.

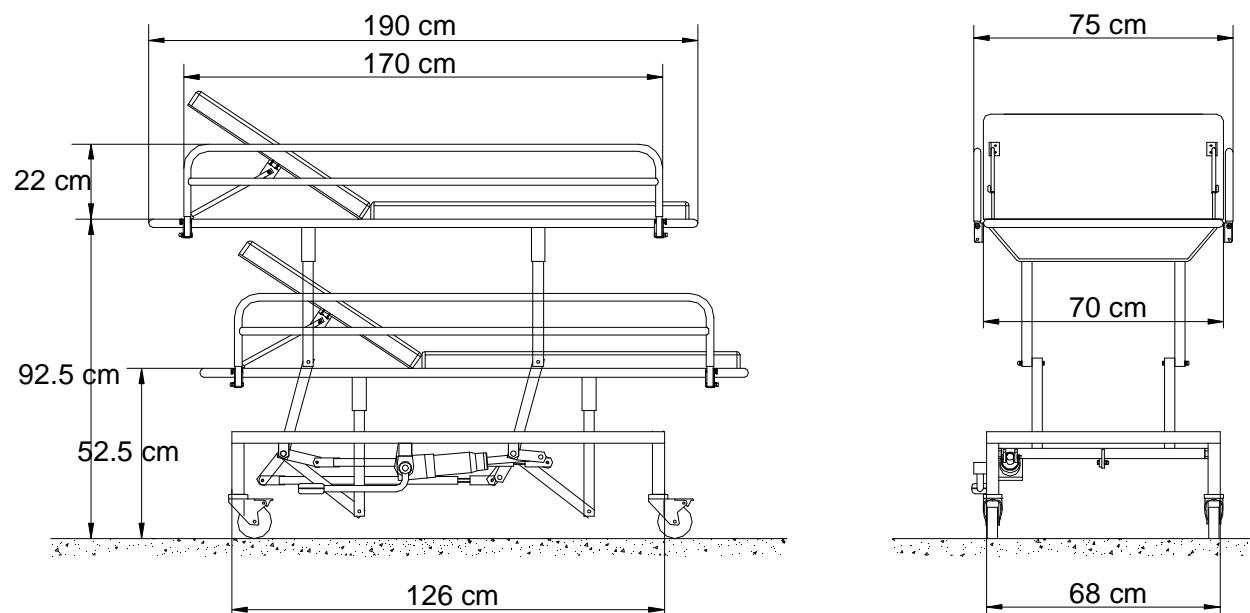
AVERTISSEMENT !

Pour éviter toute blessure du patient ou du personnel soignant, deux soignants au moins doivent être présent lors du transfert.

DESCRIPTION



DIMENSIONS



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DESCRIPTION:

- Châssis tubulaire en acier.
- Revêtement Rilsan résistant aux chocs.
- 2 barrières latérales rabattables.
- 1 dossier réglable.
- Charnières en acier inoxydable.
- Visserie en acier inoxydable.
- 4 roulettes directionnelles avec freins.
- Montée / descente par vérin hydraulique et pédale.
- Support avec revêtement en skaï coloris gris.

PERFORMANCES:

- Hauteur variable de 52,5cm à 92,5cm
- Charge maximum autorisée : 135kg
- Poids de l'appareil : 53kg

OPTIONS:

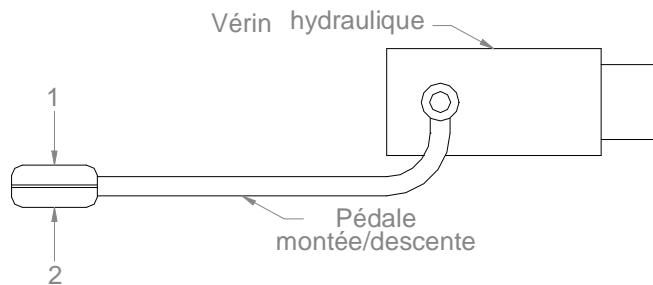
- REF 7799.01 Option garnitures coloris prune.

CONFORMITÉ:

- 93/42/CEE (Directive Dispositifs Médicaux)
- NF EN 12182 (Aides techniques pour personnes handicapées)
- NF EN 1441 (Analyse des risques des dispositifs médicaux)

FONCTIONNEMENT

MONTÉE/DESCENTE



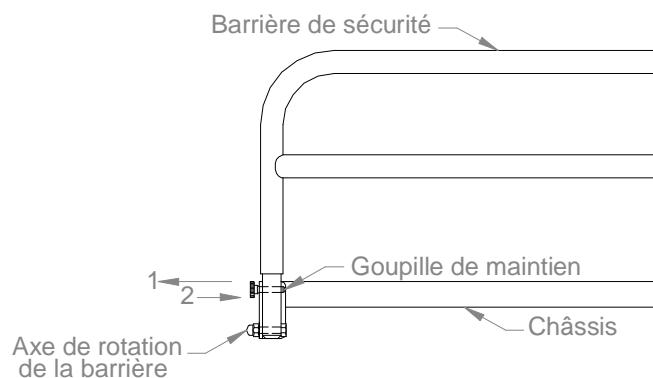
1 : Appuyer sur la pédale de montée / descente pour faire monter la table.

2 : Lever la pédale de montée / descente pour faire descendre la table.

BARRIERES DE SECURITE

AVERTISSEMENT !

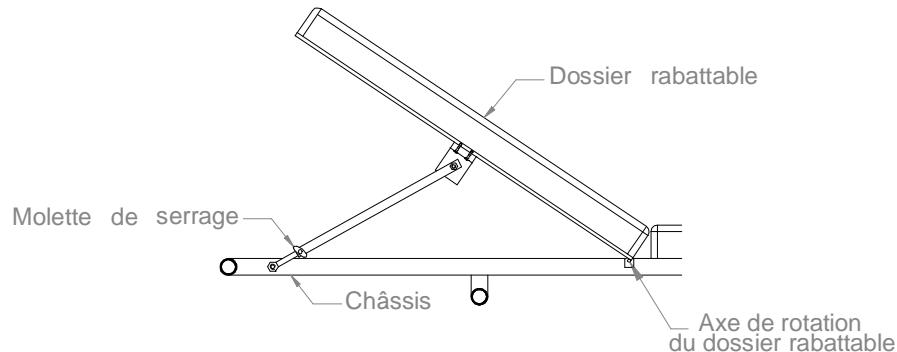
Avant toute utilisation de la table d'habillage murale à hauteur variable, s'assurer que les 2 goupilles sont bien présentes sur la barrière de sécurité.



1 : Retirer les 2 goupilles de maintien pour rabattre la barrière de sécurité.

2 : Faire pivoter la barrière de sécurité. Après avoir remonté la barrière, replacer les 2 goupilles de maintien pour bloquer la barrière.

DOSSIER RABATTABLE



Pour régler l'inclinaison du dossier rabattable :

- Dévisser les 2 molettes de serrage.
- Régler l'inclinaison désirée.
- Resserrer les 2 molettes de serrage (s'assurer que les 2 molettes de serrage sont bien resserrées pour que le dossier ne retombe pas).

NETTOYAGE ET DESINFECTION

AVERTISSEMENT !

Avant l'utilisation d'un produit désinfectant, lisez attentivement sa notice d'utilisation et sa fiche de données de sécurité (FDS).

AVERTISSEMENT !

Pour des raisons de sécurité, toujours être muni de lunettes et de gants de protection pendant le nettoyage et la désinfection de l'équipement.

AVERTISSEMENT !

Ne jamais nettoyer et/ou désinfecter l'équipement en présence d'un patient.

ATTENTION !

Toujours vérifier au préalable la compatibilité des produits d'entretien avec l'équipement.

ATTENTION !

Il est obligatoire de nettoyer et désinfecter la table d'habillage après chaque utilisation.

1 – RANGEMENT ET PRE-NETTOYAGE

Dégagez la zone de travail.

Eliminez les plus grosses souillures visibles et adhérentes à l'aide d'un chiffon imbibé d'eau chaude.

Utilisez une brosse si nécessaire.

NOTE

Le pré-nettoyage est important car l'élimination des souillures les plus grossières permet d'augmenter l'efficacité des produits de nettoyage et de désinfection qui seront appliqués ultérieurement.

2 – NETTOYAGE

Eliminez les souillures visibles à l'aide d'une éponge et d'un détergent. Le détergent va faciliter le décollement des souillures.

NOTE

L'efficacité de détergent sera accrue si sa température, sa concentration et son temps d'action sont optimisés.

3 – RINCAGE INTERMEDIAIRE

Pour le rinçage, utiliser de l'eau claire.

Le rinçage va permettre d'éliminer les souillures résiduelles, éliminer les traces de détergent encore présentes et favoriser l'action du désinfectant appliqué à l'étape suivante.

4 – DESINFECTION

NOTE

Pour la désinfection de la table d'habillage, Reval préconise l'utilisation du B.F.R 4.0 (Notice disponible sur demande)

Ce désinfectant possède une action Bactéricide, Fongicide et Viruside.

Formulation sans Aldéhyde – Pouvoir moussant contrôlé – Stabilité en eau froide ou chaude

ATTENTION !

Ne pas utiliser de produit à base de Javel ou de Chlore pour le nettoyage et la désinfection.

Le but de la désinfection est de réduire le nombre de micro-organismes restant sur les surfaces et les matériels, notamment les pathogènes.

NETTOYAGE ET DESINFECTION

4 – DESINFECTION (suite)

Pulvérisez le désinfectant BFR 4.0 préalablement dilué à la bonne concentration sur toutes les parties de la table d'habillage.

Imbibez un chiffon du désinfectant BFR 4.0 préalablement dilué et l'appliquer les parties suivantes : structure de la table d'habillage, ridelle, télécommande, capotage ...

Laissez le désinfectant agir pendant 15 minutes

ATTENTION !

L'action du désinfectant ne sera efficace que si l'opérateur respecte le temps d'action.

5 – RINCAGE FINAL

Le but du rinçage est d'éliminer les traces de solutions désinfectantes.

6 – SECHAGE

Le but du séchage est d'éviter une nouvelle multiplication des micro-organismes ayant résisté aux opérations de nettoyage/désinfection et de limiter corrosion.

Eliminez l'eau de rinçage, à l'aide par exemple de raclettes en caoutchouc, de papier à usage unique ou de lingettes jetables afin d'éviter la dispersion des micro-organismes.

CONTROLE PERIODIQUE

1) Il convient d'effectuer un contrôle périodique de la table d'habillage au moins une fois par an. Le contrôle périodique consiste à pratiquer un examen visuel (plus particulièrement de la structure qui soutient la charge dans de la table d'habillage et des mécanismes de levage, ainsi que les systèmes d'attache, de freinage, de commande, de sécurité et des dispositifs de soutien des personnes), et tout essai de fonctionnement ou mesure d'entretien pouvant être exigé.

A chaque contrôle, il convient d'effectuer un essai de charge en sécurité sur au moins un cycle de levage à la charge maximale.

2) Il convient que le contrôle périodique soit effectué par une personne possédant les qualifications requises et connaissant bien le modèle, l'utilisation, et l'entretien de la table d'habillage. Il convient de spécifier l'étendue du contrôle périodique dans le manuel d'utilisation.

3) Il convient de consigner toute observation importante concernant la sécurité de la table d'habillage, de préférence dans le carnet de bord du manuel dont il convient de confier la mise à jour à la ou aux personne(s) responsable(s) de l'assistance / de l'entretien de la table d'habillage.

Il convient également de mentionner dans le carnet de bord la date des actions correctives, en réponse aux observations notées.

4) Il convient de noter dans le carnet de bord la date du contrôle de la table d'habillage et le résultat du contrôle, accompagnés de la signature du contrôleur.

Il convient d'identifier et de noter dans le carnet de bord les éléments de soutien de la personne qui sont détachables, et qui sont eux aussi contrôlés. Les notes devraient faire état du contexte d'utilisation (maison de retraite ou type d'instruction, etc...).

5) Si le contrôle périodique met à jour la présence de défauts, de pièces usagées, ou de tout type de détérioration, remettant en cause la sécurité de la table d'habillage, il convient d'en avertir immédiatement le propriétaire. Si le danger en matière de sécurité est immédiat, il convient que de la table d'habillage soit immédiatement retiré du service. Il ne peut alors être utilisé qu'après l'élimination des défauts.

6) Il convient de noter dans le carnet de bord les défauts et les dommages déterminants pour la sécurité de la table d'habillage, survenus entre les contrôles et ayant déjà fait l'objet d'actions correctives.

7) Il convient que Reval soit informé en retour des défauts et détériorations importants, afin qu'il prenne les mesures nécessaires. Il convient de faire état de ce retour d'informations dans le carnet de bord.

CARNET DE BORD

Date du contrôle	Eléments de sécurité	Essais de charge à 135Kg	Observations / Compte rendu	Actions correctives / Motif d'intervention / date	Contrôleur (nom et signature)



FRANCE :

Reval®
Z.A. Fief des Prises
Usseau 17220 Sainte Soulle
Tel: (33) 05.46.42.04.16
www.groupe-reval.com

UNITED KINGDOM :

Reval® Continuing Care Limited
Unit 17 Brynmenyn Busines Centre
St Theodore's Way - Brynmenyn
CF32 9TZ BRIDGEND - WALES
Tel: 01656 721 001
Fax: 01656 720 006
www.revalcc.co.uk